



SUJET : HOPITAL CLINIQUE ESPIC INFORMATIQUE SOCIETES SAVANTES

Création de la Société francophone d'information médicale (Sofime)

STRASBOURG, 19 avril 2013 (APM) - La Société francophone d'information médicale (Sofime) a été créée en février et devrait se structurer en sept commissions d'ici à l'été, a indiqué à l'APM son président, Gabriel Nisand, chef du pôle de santé publique et santé au travail au CHU de Strasbourg.

L'assemblée constitutive de cette association à but non lucratif a eu lieu le 13 février en présence de 55 adhérents. Un conseil d'administration composé de 20 membres a été mis en place.

Gabriel Nisand a observé qu'il n'existait pas jusqu'à présent de société savante de l'information médicale, ce qui conduisait souvent à solliciter les syndicats pour participer à des groupes de travail sur les problématiques de ce domaine. Le Collège national de l'information médicale (Cnim) et les collèges régionaux ne se positionnent pas sur la représentation ou la constitution de référentiels, a-t-il observé.

Il existe néanmoins un "besoin récurrent de rappeler le rôle et les missions des départements et unités d'information médicale dans les établissements de santé et de renforcer leur indépendance" ainsi qu'une volonté de rassemblement des médecins de tous horizons travaillant sur l'information médicale, est-il indiqué dans un document de présentation de la Sofime, transmis vendredi à l'APM.

Les objectifs de la Sofime sont notamment de représenter la discipline, de la promouvoir, d'y favoriser la formation et de développer une expertise collective, des référentiels, des méthodes et la recherche.

La société savante vise à représenter les professionnels de l'information médicale de tous types d'établissements (publics, privés commercial, privés à but non lucratif, centres de lutte contre le cancer), les enseignants, les chercheurs, les libéraux et les médecins en agence régionale de santé (ARS) ou dans les sociétés de service. Les professionnels de deux dernières catégories ne peuvent toutefois pas devenir membres du conseil d'administration.

Les thèmes des sept commissions de travail ont été définis: rôles et missions des DIM; référentiels de codage et contrôles; formations; confidentialité des données et secret-éthique-droits des usagers; dossier patient informatisé (DPI), système d'information hospitalier (SIH) et systèmes d'information partagés; méthodes d'analyse de l'information médicale et médico-économique et indicateurs; certification, qualité, gestion des risques.

Les responsables de ces commissions devraient être officiellement nommés en juillet. Ils devront proposer à l'automne un calendrier de travail pour obtenir de premiers livrables dans l'année, a expliqué Gabriel Nisand.

Le bureau de la Sofime est composé de:

- Gabriel Nisand, président
- Pierre Métral, de l'Union de gestion Resamut (Mutualité française) à Lyon, vice-président
- Muriel Mons, de l'Institut Gustave Roussy (IGR) à Villejuif (Val-de-Marne), vice-présidente
- Namik Taright, de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), secrétaire
- Fabienne Seguret, du CHU de Montpellier, vice-secrétaire

- Stéphane Quesnot, de Générale de santé Paris, vice-secrétaire
- Pascal Staccini, du CHU de Nice, trésorier
- Didier Theis, du CHU de Lille, vice-trésorier
- Véronique Gilleron, du CHU de Bordeaux, vice-trésorière.

Interrogé sur le nom de cette société savante, Gabriel Nisand a indiqué que l'adjectif francophone avait été choisi pour "ne pas se fermer de portes" même si, pour le moment, seuls des professionnels travaillant en France en font partie.

cb/eh/APM polsan

redaction@apmnews.com

CBQDJ001 19/04/2013 11:55 ACTU

©1989-2013 APM International.